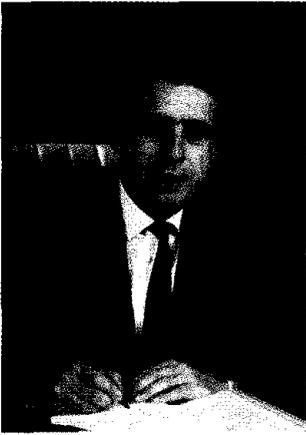


Le mot du Ministre

Secrétaire d'Etat chargé des Collectivités Locales
Président du SIVOM de l'Agglomération Orléanaise



Au cœur de nos communes et de nos départements, les Sapeurs-Pompiers jouent un rôle essentiel qui touche directement l'ensemble de la population.

Maillons essentiels de la sécurité civile, ces hommes et ces femmes se dévouent sans compter au service de leurs concitoyens pour leur apporter aide et secours, pour protéger leurs vies et leurs biens.

Qu'ils soient Professionnels ou Volontaires, les Sapeurs-Pompiers doivent recevoir la formation technique qu'imposent la diversité et l'importance des risques d'un pays en pleine mutation.

Ils doivent également entretenir une forme physique qui leur permette d'accomplir leurs tâches dans les meilleures conditions.

La pratique régulière du sport est une composante essentielle de l'activité quotidienne des Sapeurs-Pompiers.

Au delà de cette pratique, la compétition est un prolongement naturel qui permet un dépassement et renforce l'esprit de corps de la grande famille des Sapeurs-Pompiers.

En ma double qualité de Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur et de la sécurité publique, chargé des collectivités locales, et de Président du S.I.V.O.M. de l'Agglomération Orléanaise, je me réjouis de l'organisation de cette Finale Nationale des Epreuves Sportives des Sapeurs-Pompiers et de sa tenue dans l'agglomération Orléanaise, qui a beaucoup travaillé pour améliorer, rationaliser et renforcer ses moyens de défense et de secours.

Jean-Pierre SUEUR